Communauté de Communes des Sucs

Compte rendu du Conseil Communautaire

Du jeudi 2 mars 2023

à 20h00

Salle Gérard Defour à Lapte

PRESENTS :
Mme Sandrine ARIES, Mr Pierre ASTOR, Mr Jean-Paul AULAGNIER, Mme Evelyne BAYET, Mr Jean-Pierre CHAPUIS, Mme Andrée COTTE, Mr André DEFOUR, Mr Eric DUBOUCHET, Mme Nadine DUFOUR, Mr Daniel FAVIER, Mr Alain FOURNIER, Mme Amanda GERENTES, Mme Patricia GOUDARD, Mme Huguette LIOGIER, Mr Pierre LIOGIER, Mr Alain LUTZ, Mme Véronique MERLE, Mme Sophie MOUNIER, Mr André PERRIER, Mme Marie-Hélène PEYRAGROSSE, Mme Maryse RIBEYRON, Mr Jean-Paul ROCHE

EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR :
Mme Isabelle LEGRAND donne pouvoir à Mr Pierre LIOGIER
Mr Victor SABATIER donne pouvoir à Mme Sandrine ARIES
Mme Marie-Pierre SAHUC donne pouvoir à Mme Evelyne BAYET
Mme Josiane SUC donne pouvoir à Mr Eric DUBOUCHET

ABSENTS :
Mme Philomène FAURE, Mr Patrick PETRE

Secrétaire de séance : Mme Amanda GERENTES

****

Approbation du compte rendu de la séance précédente

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte-rendu de la séance précédente.*

Débat d'Orientation Budgétaire

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER demande à Monsieur Thierry ROYON de présenter le DOB.
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER rappelle la nécessité d'être prudent sur le développement des services.
Monsieur Pierre LIOGIER demande si on a des éléments sur le CA 2022 et ses résultats.
Monsieur Thierry ROYON dit que l'excédent sera encore très satisfaisant en 2022 pour financer des investissements 2023.
Monsieur Alain FOURNIER indique qu'on n'a pas les éléments réels de l'Etat notamment pour faire des projections sur l'année 2024 et suivantes. L'étude du BP donnera davantage d'éléments, même si on peut être confiant encore pour l'exercice 2023 car la CCDS possède des réserves.
Monsieur Pierre LIOGIER explique que l'augmentation des bases d'imposition feront accroître la contribution de la population.
Monsieur Eric DUBOUCHET dit qu'il faut rester optimiste car les actions de la CCDS sont appréciées et n'ont rien à envier aux autres EPCI. Il faut aussi rester lucide.
Madame Nadine DUFOUR dit de faire attention à ne pas faire de catastrophisme, même s'il faut bien sûr rester lucide. Elle rappelle que le CPER prévoit des montants de subventions conséquents. Il faut conserver un certain dynamisme pour ne pas sombrer dans l'immobilisme.
Monsieur Pierre ASTOR trouve le débat très sain, que le budget de la CCDS est vertueux et il pense qu'il faut rester dynamique pour maintenir voire développer le territoire.
Monsieur Pierre LIOGIER rappelle les crédits à prévoir pour l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage.

➢ *Le Conseil Communautaire, après avoir pris connaissance des positionnements du Bureau et de la commission, a débattu sur les orientations budgétaires 2023 :*

- *favorable sur les grandes orientations présentées pour 2023 avec l'objectif de maîtrise des dépenses là ou c'est possible, tout en cherchant à maintenir le dynamisme de la CCDS ;*
- *souhaite que des projections budgétaires soient faites courant 2023, pour 2024 et suivantes ;*
- *favorable à une éventuelle évolution de la TEOM en 2023 si nécessaire pour l'équilibre du service « déchets ménagers » et pour faire une communication auprès du public pour la TEOM, voire plus largement sur la fiscalité communautaire ;*
- *défavorable à l'institution de la taxe GEMAPI en 2023 pour une éventuelle perception en 2024 ;*
- *favorable pour poursuivre les réflexions sur le partage du produit de la taxe d'aménagement ;*
- *défavorable pour recourir à l'emprunt compte-tenu de l'augmentation des taux d'intérêt, sauf si cela s'avérait nécessaire pour financer certains investissements.*

Fonds de concours

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les montants des fonds de concours proposés.*

RH : avenant 1 à la convention d'adhésion au service assistance retraite du CDG 43

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la prolongation par avenant jusqu'au 31/12/2023 et charge le Président de le signer.*

Communication CCDS

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la démarche de diffusion des informations des services auprès des communes membres.*

Vente de bois aux Barrys

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la vente du bois proposée, ses montants et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ces coupes de bois.*

Foires économiques

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide cette proposition de soutien financier pendant la mandature à ces trois foires dans le cadre de la compétence économique et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de ces soutiens.*

ZA Groumessomme : vente d'un lot

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

- valide le projet porté par M. DURSAP sur la ZA Groumessomme ;
- valide la vente du lot n° 1 (8 441 m²) de la ZA au prix de 29 € HT/m², soit 244 789 € HT, à la SCI ou à la SAS représentée par M. DURSAP ;
- mandate l'étude Maître SANIAL pour la réalisation de l'acte ;
- autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette vente.

Convention revente redevances de pêche

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve une convention tripartite avec l'Association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (APPMA) d'Yssingeaux et avec la Fédération Départementale pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) et autorise M. Le Président ou son*

représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de la revente des redevances de pêche.

Accès passerelle : lancement consultation travaux et sollicitation des aides financières

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte de l'avancée de la démarche, du permis d'aménager déposé pour le parking, approuve la sollicitation des différents partenaires financiers selon le plan de financement prévisionnel précisé au point 5 de l'AMI et autorise M. Le Président à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre du projet.*

Bornes vélos sur le territoire

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.
Mme Mylène PEYRAGROSSE demande si ce sont des bornes pour des vélos électriques.
Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS confirme.
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER donne quelques précisions sur le schéma vélo route du Département en cours d'élaboration.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte de cette réflexion en cours.*

Décla Loc

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte de la démarche et charge le service tourisme de la CCDS de se rapprocher de chaque commune souhaitant l'installation de cet outil, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant au déploiement de Décla Loc.*

Fête de la Viafluvia

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS donne les informations sur les modalités de l'évènement.
Monsieur Jean-Paul ROCHE souhaite que les travaux d'entretien, notamment au niveau des barrières, puissent être effectués au préalable

➢ *Le Conseil Communautaire prend acte de cette information.*

AMI : Dépôt des dossiers de subvention auprès de la région pour 2023

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide ces plans de financement prévisionnel et la sollicitation des différents partenaires, Département de la Haute-Loire, Région AURA, Etat, Europe et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ces dossiers.*

Balades patrimoniales

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.
Madame Nadine DUFOUR informe qu'un administré d'Araules souhaiterait monter une association pour l'entretien des sentiers.
Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS dit qu'il pourra être le référent de la commune.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de règlement et charte et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre des circuits avec les communes membres et associations locales, et à leur promotion.*

Contrat d'Objectif Territorial (COT)

Monsieur André DEFOUR présente le dossier. Il fait un rappel du PCAET pour lequel 26 actions ont été répertoriées, dans le cadre des axes de travail proposés. 3 ateliers ont travaillé à la définition de 14 actions de la CCDS au sein des 26 pré-définies.
S'agissant du COT, les 5 présidents des communautés de communes ont posé une candidature à l'ADEME en juillet dernier pour aider les collectivités dans leurs démarches de transition écologique. Il en présente les différentes phases et leurs financements.
Monsieur Alain FOURNIER déplore la complexité de ce type de dossiers. C'est ce type même qui échappe complètement aux élus.
Madame Nadine DUFOUR est effarée par ce type d'études qui devient un peu la norme, qui sont souvent redondantes, chronophages et dont on ne voit pas venir les résultats.
Madame Huguette LIOGIER est du même avis et demande à vérifier.
Madame Amanda GERENTES précise que les fiches actions vont être contraignantes pour les collectivités.

➢ *Le Conseil Communautaire, par 21 voix pour et 5 abstentions :*
- approuve l'engagement de la CCDS dans un COT sur sa phase 1 ;
- approuve le plan de financement prévisionnel n'engageant pas financièrement directement la CCDS sur la phase 1, la phase 2 nécessitant une nouvelle décision de la CCDS ;
- propose, au travers de ce poste, un technicien « écologue » dont l'expertise technique permettra d'accompagner les collectivités locales dans le conseil aux aménagements ;
- autorise M .Le Président à signer la convention et toute pièce utile avec le PETR.

Dossiers aides à l'habitat FART

Madame Maryse RIBEYRON présente le dossier

➢ *Le Conseil Communautaire prend acte des aides accordées par le Bureau pour les deux dossiers présentés.*

Reprise des bacs usagés pour recyclage

Monsieur Eric DUBOUCHET présente le dossier

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide l'offre de reprise des bacs usagés et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette démarche.*

Eau et Assainissement : choix de l'AMO

Monsieur Eric DUBOUCHET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte de l'offre du cabinet BAC CONSEIL, d'un montant de 89 450 € HT et autorise M. le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.*

Subventions aux OGEC

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Monsieur Pierre LIOGIER remarque qu'il y a interprétation sur les textes et qu'il aurait souhaité la sollicitation d'un tiers et notamment du Préfet.

Madame Amanda GERENTES rappelle qu'il s'agit ici d'une compétence communautaire et donc d'un pot commun. Elle indique que le Sous-Préfet, lors d'une réunion en décembre dernier, avec Monsieur Daniel FAVIER et Monsieur Pierre LIOGIER, a confirmé la position de son prédécesseur.
Madame Amanda GERENTES pense que s'il n'y a pas d'esprit communautaire, il n'y aurait pas de raison pour la CCDS de garder cette compétence. Elle rappelle la revalorisation des Indemnités Compensatrices Scolaires, des différentes interventions de la CCDS dans les écoles publiques.
Monsieur Pierre LIOGIER ne souhaite pas remettre en cause la compétence. Il souhaiterait que les modalités du coût / élève puisse faire l'objet d'une adaptation.
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER rappelle qu'un choix a été fait à un moment donné et qu'il faut l'appliquer.
Monsieur Pierre ASTOR rappelle la situation particulière en 2011 où l'école à Retournac se retrouvait pénalisée et qu'il avait essayé d'y remédier comme il pouvait. Il trouve qu'il y a une inégalité devant le service public et comprend Monsieur Pierre LIOGIER.
Madame Nadine DUFOUR demande ce que cela change dans le principe si on modifie comme Monsieur Pierre LIOGIER le souhaite.
Madame Amanda GERENTES répond que c'est le principe fondamental qui serait remis en cause.
Monsieur Alain FOURNIER rappelle que 2 communes n'ont pas d'écoles publiques. Il faut donc bien une moyenne communautaire pour celles-ci.

➢ *Le Conseil Communautaire, par 19 voix pour, 4 contre et 3 abstentions,*
- approuve l'enveloppe 2023 annexée et les montants des subventions à verser aux OGEC du territoire ;
- charge M. Le Président de signer les avenants aux conventions ainsi que tout document afférent à ce dossier.

Modalités et choix des chantiers jeunes 2023 / PIJ

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide l'organisation de 4 chantiers en 2023 sur les communes de Araules, Lapte, Yssingeaux et Retournac selon les dispositions présentées.*

Forum des associations

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte du bilan présenté et approuve la reconduction d'un forum des associations intercommunal.*

Tickets loisirs : tarifs 2023

Madame Amanda GERENTES rappelle la date de la manifestation.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- approuve les tarifs des Tickets Loisirs à compter du 1/01/2023 ;
- autorise M. Le Président à encaisser ces sommes sur un compte 7488 (recettes de fonctionnement) ;
- autorise M. Le Président à les reverser ensuite aux associations par le biais de subventions (C/6574 : dépenses de fonctionnement).

Pour info : rappel date Bébé en fête

Madame Amanda GERENTES rappelle la date de la manifestation.

➢ *Le Conseil Communautaire prend acte de la date du 18/03/2023 au foyer rural à Yssingeaux.*